

POUR UTILISER VOTRE CERTIFICAT : LES ETAPES D'INSTALLATION (LIRE AVANT DE COMMENCER)

VOUS AVEZ COMMANDE UN / DES CERTIFICAT(S) LOGICIEL(S)

CERTINOMIS VOUS LIVRE LES ELEMENTS SUIVANTS :

Un certificat déjà installé sur un mini CD-R



ET

Un code PIN par courrier séparé



Si l'un de ces éléments ne vous est pas parvenu, vous devez nous en faire part dans le mois qui suit la livraison du premier pli.

ETAPES D'INSTALLATION :

Vous utilisez votre certificat en mode logiciel, installation sur un poste

1. Placez le mini CD-R dans votre lecteur. Tous lecteurs de CD ou de DVD sur ordinateur PC Windows peuvent lire le mini CD.
2. Faites un double clic sur le fichier <numero>.P12, un assistant s'ouvre.
3. Saisissez votre code PIN (reçu par un courrier séparé), le certificat s'installe dans votre navigateur.
4. Conservez votre CD-R, qui sert de sauvegarde, dans un endroit d'accès sécurisé.
5. Il vous appartient de sécuriser l'accès au poste où le certificat a été installé (mot de passe à l'ouverture de la session...)

FIN DE L'INSTALLATION :

Votre certificat est maintenant **prêt à l'emploi**.

Pour vérifier que votre certificat est maintenant prêt à l'emploi prêt à l'emploi prêt à l'emploi prêt à l'emploi.
rendez-vous sur <http://www.certinomis.fr/informations-pratiques/tester-votre-certificat>

CONSEILS PRATIQUES :

POUR TROUVER LE NUMERO DE SERIE D'UN CERTIFICAT, ou toute autre information qui y est contenue :

1. ouvrez une page Internet Explorer
2. cliquez sur le menu : Outils, puis options Internet
3. dans la fenêtre "options Internet", cliquez sur l'onglet "contenu". Dans l'onglet "contenu", cliquez sur le bouton "certificats".
4. faites un double clic sur la ligne pour voir apparaître le certificat, ou cliquez sur le bouton "afficher".
5. dans la fenêtre du certificat, cliquez sur l'onglet "détails".

POUR UTILISER LE CERTIFICAT SUR UN SERVICE EN LIGNE (TéléTVA, SIV, Banques...) vous devez déclarer ce certificat auprès d'eux.

S'IL S'AGIT D'UN RENOUVELLEMENT, VOUS DEVEZ DECLARER LE NOUVEAU CERTIFICAT AVANT QUE L'ANCIEN CERTIFICAT NE SOIT EXPIRE.

POUR TOUTE INFORMATION TECHNIQUE COMPLEMENTAIRE, RENDEZ-VOUS SUR

[HTTP://WWW.CERTINOMIS.FR/INFORMATIONS-ET-PRATIQUES/FAQ](http://www.certinomis.fr/informations-et-pratiques/faq)